



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

LA PRESIDENTE DE NANTES UNIVERSITE,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service n° 28 du 10/07/2025 parue au BOESR n° 28 du 10/07/2025, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieur pour la rentrée 2026;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 04/10/2013 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement ;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 254, en Sciences économiques et sociales, de la composante IAE NANTES est mise en place au titre du recrutement 2026 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de ladite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BAGOUILLA	CORINNE	MCF	5
M.	JOURNE	BENOIT	PR	6
M.	LE MENER	LEO	AGREGE	H8052
Mme	MAGNANI	ELIANE	MCF	5
M.	PISTOLESI	NICOLAS	PR	5

Article 3 : Madame la directrice générale des services de Nantes Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 12/11/2025

Madame La Présidente

Carine BERNAULT





MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

LA PRESIDENTE DE NANTES UNIVERSITE,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service n° 28 du 10/07/2025 parue au BOESR n° 28 du 10/07/2025, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieur pour la rentrée 2026 ;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 04/10/2013 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement ;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 255, en Economie et gestion, de la composante IAE NANTES est mise en place au titre du recrutement 2026 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de ladite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M.	BAHU	BAPTISTE	AGREGE	NC
M.	CHENE	EMMANUEL	MCF	6
Mme	FRAIOLI	SABINE	AGREGE	H8010
Mme	JACOB	FLORENCE	MCF	6
M.	JACOB	MARC-ANTOINE	MCF	6
Mme	JOURNE	HELENE	AGREGE	H8010

Article 3 : Madame la directrice générale des services de Nantes Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 12/11/2025

Madame La Présidente
Carine BERNAULT

